



# NOUVEAU !

**Vous devez prochainement bénéficier d'une exploration ou d'un acte de chirurgie ?**

Que votre séjour soit prévu en ambulatoire ou en hospitalisation, sachez que vous pouvez dès à présent réaliser les formalités de

**pré-admission**

qui sont habituellement réalisés au décours de la consultation d'anesthésie

**en ligne.**



Vous aurez accès à toutes les informations utiles pour préparer votre séjour en toute tranquillité.

Voici les coordonnées du site dédié :

<https://preadmissions.poleduplateau.com>

